

## Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 1<sup>er</sup> avril 2020

### Présents en visio

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Christine GHYS	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Georges-Marie NACOUILVALA	Membre
Jean-Claude WACH	Trésorier
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Claude GISSOT	Membre
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Bruno HENNEBELLE	Membre
Olivier GRIN	Membre
Marie-Paule FERNEZ	DTN

### Excusés

Joël RENAULT	Secrétaire général
Mado d'ENGREMONT	Membre

### **1- PSF**

La formation des CTF référents régionaux a commencé (appropriation de la note d'orientation).

Sont apparues quelques difficultés :

- Les CTF des ligues ont demandé des précisions sur ce qui est financé par l'Agence dans le cadre du PSF et ce qui ne l'est pas (financement par d'autres ressources telles que le budget FFSA ou autres). **Marie-Paule Fernez relaie la proposition de Laurence Jouclas et propose la création d'un « outil d'aide à la construction de projets » à déposer sur le PSF 2020.**
- Avec l'outil informatique OSIRIS qui rencontre des problèmes. Il a « planté » ! L'ANS a fait savoir à la FFSA qu'OSIRIS ne permettait pas de créer les différents comptes administrateurs FFSA envisagés, pour des raisons techniques non résolues.

**Marie-Paule Fernez propose que sur l'espace club de la FFSA il y ait un endroit dans lequel se trouveront tous les documents PSF** (note d'orientation, outils d'aide à la construction de projets, coordonnées des référents régionaux PSF...). Elle informe le comité directeur que les CTF référents PSF ont créé un groupe WhatsApp entre eux leur permettant d'échanger sur l'ensemble des points, de constituer une sorte de FAQ (foire aux questions)

## 2- Calendrier sportif national 2019 – 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, les membres du comité directeur adoptent la position fédérale suivante :

**La FFSA annonce à tous les clubs, comités et ligues la fin de la saison sportive SA jusque fin juin.**

**La saison sportive reprendra en septembre.**

**Pour la tenue des championnats de France 2019 / 2020, à la suite des différentes réunions des CSN, tous ceux qui sont prévus jusque fin août sont annulés et reportés à 2021, sauf 4 CF qui pourraient se dérouler entre septembre et novembre. Ces reports seront à confirmer à l'issue des sondages auprès des clubs et aux nouvelles demandes d'installations sportives**

- Equitation en septembre
- Athlétisme mi-octobre
- Lutte en novembre

**Un tableau de mise à jour du programme des CF sera finalisé vendredi 3 avril** et un mail sera adressé à tous les clubs, comités et ligues.

### Message mail le 3 avril à tous les clubs

« Dans le contexte sanitaire actuel, lié à la pandémie du Coronavirus COVID-19, le comité directeur de la FFSA s'est très récemment réuni au sujet notamment des championnats de France restants pour la saison 2019-2020.

Voici les décisions qui ont été prises à ce sujet :

- **Report du championnat de France Athlétisme 2020 du 15 au 17 octobre 2020**
- **Tentative de report des deux championnats de France 2020 ci-dessous en octobre et/ou novembre 2020 :**
  - **Équitation (sondage en cours auprès des clubs)**
  - **Lutte (sondage en cours auprès des clubs)**
- **Annulation de tous les autres championnats de France de la saison 2019-2020 »**

Marc Truffaut demande à ce que la MAIF couvre à titre exceptionnel les licenciés participants aux CF entre septembre et novembre avec leurs licences 2019 / 2020. **Richard Magnette demandera à la MAIF cette possibilité de prolongement de la validité des assurances 2019 / 20 pour septembre et octobre.**

## 3- Chômage partiel de certains CTF dans des CDSA et ligues

Certains CDSA ont informé la FFSA que leur CTF, en chômage partie pendant la période du confinement, ne pourra pas faire la demande de subvention PSF 2020 en mai. La FFSA met en garde ces instances déconcentrées du risque qu'elles prennent à ne pas demander de subvention. Elle invite au contraire ces comités à saisir cette occasion de confinement pour que leur CTF travaille sur la demande de subvention, en utilisant tous les moyens de communications (visio, mail...) existant leur permettant de la faire dans le temps imparti par l'ANS.

## 4- Fondation Décathlon

Marie José Lallart informe que la fondation Décathlon étudiera avec attention tous les projets émanant du SA. Il suffit d'aller sur le site Internet de la fondation et de déposer un projet.

## 5- Activités à distance pendant le confinement

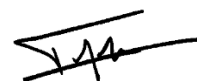
Les membres du comité direct souhaitent qu'une mise en garde soit émise par la FFSA auprès des clubs sur les risques pour la santé de l'utilisateur, d'utiliser, sans vigilance, sans accompagnement personnalisé, les

nombreux sites d'entraînement en ligne, émanant essentiellement de marques commerciales, sur les réseaux sociaux.

De nombreuses initiatives ont été prises par des clubs SA, des CDSA, des entraîneurs de nos sportifs, pour maintenir le lien avec les sportifs ainsi que leur famille et leur proposer des exercices appropriés. Dès lors que ces activités sont « encadrées, contrôlées et portées par les instances FFSA », ces initiatives ne peuvent être que bénéfiques pour les sportifs SA qui peuvent en bénéficier.



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président